



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
catégorie 2, sous l'égide de l'UNESCO



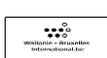
**ATELIER REGIONAL
SUR LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
DES ARTS DU SPECTACLE VIVANT**

ACTES DE L'ATELIER



A Dakar (République du Sénégal) 16 au 18 mai 2022)

Mai 2022



LISTE DES DOCUMENTS

- 1. Rapport de synthèse**
- 2. Déclaration de Dakar**
- 3. Motion de remerciements**
- 4. Trombinoscope des participants**



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



**ATELIER REGIONAL
SUR LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
DES ARTS DU SPECTACLE VIVANT**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE
DES TRAVAUX**

A Dakar (République du Sénégal)
16 au 18 mai 2022)

Mai 2022

Les **16, 17 et 18 mai 2022**, s'est tenu à **Dakar (République du Sénégal)**, l'atelier régional sur **les infrastructures et équipements des arts du spectacle vivant en Afrique**, organisé par le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique), Centre de catégorie 2 de l'UNESCO basé à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso.

Placée sous la co-présidence de **Monsieur Abdoulaye DIOP**, Ministre de la Culture et de la Communication de la République du Sénégal et de **Madame Valérie KABORE**, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso ainsi que le parrainage de **Monsieur Youssou NDOUR**, Ministre Conseiller auprès de **Son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal**, la rencontre régionale de Dakar a regroupé plus de cinquante experts, professionnels et artistes venus de 15 pays africains (**Burkina Faso, Cameroun, Congo-Brazza, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Togo**) et de deux pays européens (**Belgique et France**).

L'objectif général de cet atelier de réflexion sur le fonctionnement des infrastructures du spectacle vivant était de **contribuer à l'émergence de nouvelles politiques et stratégies en faveur du développement d'industries culturelles et créatives fortes et dynamiques en Afrique**. Il s'agissait plus spécifiquement de :

- faire un état des lieux des infrastructures et équipement des arts du spectacle vivant créés par les acteurs culturels publics et privés en Afrique ;
- analyser les formes d'organisation, les modèles économiques, les fonctions et les modes de fonctionnement des infrastructures du spectacle vivant en Afrique ;
- identifier les nouveaux défis des industries culturelles et créatives, en lien avec le développement des infrastructures culturelles en Afrique ;
- examiner les formes de partenariats innovants et les dynamiques de réseaux visant le développement des infrastructures culturelles en Afrique ;
- formuler des recommandations et des résolutions en faveur de la mise en œuvre de politiques publiques nationales et régionales et de programmes d'investissement favorables au développement des

infrastructures culturelles en Afrique en veillant à préciser les rôles et responsabilités des parties prenantes dans leur mise en œuvre.

Après la cérémonie d'ouverture ponctuée par les allocutions du Délégué général du CERAV/Afrique, du Directeur exécutif de l'OCPA et du discours d'ouverture prononcé par le Secrétaire général représentant le Ministre de la Culture et de la Communication de la République du Sénégal, les participants ont entamé les travaux conformément au programme adopté et à la méthodologie retenue qui consistait à dérouler les communications en six panels suivis chacun de débats. Ces panels ont été précédés d'une causerie inaugurale livrée par le **Pr Prosper KOMPAORE**, Directeur de l'Atelier Théâtre Burkinabé, sous la modération de **Monsieur Francisco DALMEIDA**, Co-Directeur de l'ONG Culture et Développement basée à Grenoble (France) ainsi qu'un rapport commandité par le CERAV/Afrique dans le cadre de la préparation de l'atelier, sur l'état des lieux des infrastructures et équipements culturels en Afrique, présenté par un binôme de consultants **MM. Luc MAYITOUKOU et François BOUDA**. Les présentations panels ont donné lieu à des échanges francs et ouverts sur tous les sujets jugés abordés par les participants avant qu'une réflexion finale sur les pistes et approches possibles, prononcée par **M. Francisco D'ALMEIDA**, n'introduise des orientations stratégiques pour les travaux prévus au sein des deux caucus.

1. De la cérémonie d'ouverture de l'atelier

Au cours de la cérémonie d'ouverture, les allocutions de **M. Michel SABA**, Délégué général du CERAV/Afrique et du **Pr Lupwishi MBUYAMBA**, Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) ont d'abord remercié les autorités gouvernementales sénégalaises pour l'accueil favorable et justifié le choix de la ville de Dakar pour abriter cette rencontre. Ils ont ensuite mis l'accent sur l'importance et les motivations du choix du thème de l'atelier et souligné les enjeux et les enjeux y afférents ainsi que les résultats attendus des travaux.

Dans le discours d'ouverture l'atelier, **M. Habib Léon NDIAYE**, le Secrétaire général du Ministère de la Culture et de la communication a, au nom du Ministre **Abdoulaye DIOP** a remercié et félicité le CERAV/Afrique et ses partenaires pour l'honneur fait au pays de la Teranga. Il a salué cette initiative qui corrobore l'engagement et la vision du Gouvernement sénégalais quant à l'importance qui doit être accordée à la culture par les

Etats africains. En témoigne le projet présidentiel de création d'une école nationale des arts et métiers de la culture en sus des infrastructures emblématiques dont regorge le pays tels le **Grand Théâtre National Doudou Ndiaye Coumba Rose**, le **Théâtre nation al Daniel Sorano**... Il s'est félicité de la présence experts, représentants des ministères chargés de la culture ainsi que les responsables des infrastructures culturelles invités à prendre part à cette régionale de Dakar. Avant de déclarer l'atelier ouvert, il a formulé l'espoir que les réflexions qui seront menées contribuent à apporter des réponses pertinentes à même de « *permettre à chacun de africains de jouer leur partition pour le développement des industries culturelles et créatives* ».

2. De la causerie inaugurale des travaux et de la présentation de l'état des lieux des infrastructures du spectacle vivant en Afrique

2.1. De la causerie inaugurale avec le Pr Prosper KOMPAORE

Dans sa causerie inaugurale, **M. Prosper KOMPAORE**, », terme qu'il a préféré avec modestie à celui de « Leçon inaugurale », le Directeur de l'Atelier Théâtre Burkinabè (ATB) et Président du Conseil scientifique et culturel du CERAV/Afrique, a magistralement présenté un aperçu de la problématique des infrastructures culturelles et de la question des arts vivants ou arts du spectacle.

De cet aperçu sur la place des arts du spectacle dans l'animation des infrastructures culturelles il y a lieu de constater que les préoccupations des responsables des structures artistiques rejoignent celles des administrateurs des espaces culturels. Il s'agit entre autres : (1) de la recherche de moyens pour la création et la diffusion des produits culturels ; (2) du besoin de mettre les créateurs dans les meilleures conditions de travail pour des résultats professionnels à la hauteur des nouveaux défis du monde contemporain ; (3) de la volonté d'assurer la formation artistique et technique des artistes et des techniciens de spectacle pour de meilleures prestations artistiques et une meilleure adéquation des offres de spectacle aux attentes des publics ; (4) enfin de la nécessité de créer les conditions d'une bonne coordination du management des infrastructures et des organisations et entreprises culturelles pour atteindre les objectifs de développement des arts vivants en Afrique.

2.2. Présentation du rapport sur l'état des lieux des infrastructures et équipements culturels en Afrique

Sous la modération du **Dr Hamadou MANDE**, expert en politiques culturelles, **M. Luc MAYITOUKOU** de l'ONG Zhu Culture et **M. François Bouda** du Bureau d'ingénierie culturelle Sankhof'Art ont présenté effectuée à la demande du CERAV/Afrique sur l'état des lieux des infrastructures et équipements culturels africains. Les deux experts ont d'abord rappelé les objectifs de leur étude et la méthodologie adoptée avant de présenter les résultats obtenus en passant en revue la typologie des infrastructures et équipements culturels, la problématique de construction et de réaménagement des lieux ainsi que l'organisation et le fonctionnement des infrastructures à travers leurs modes de financements, de gestion des ressources humaines et de programmation. Ils ont par ailleurs analysé les réseaux des infrastructures et équipements existants pour en relever les forces et les faiblesses. Des données statistiques tirées d'études précédentes, notamment celles réalisées par **Art Moves Africa (AMA)** en Afrique centrale, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, leur ont permis d'illustrer les conclusions de l'étude. Avant de présenter leurs recommandations, les deux experts ont aussi indiqué les défis majeurs à relever pour le développement des infrastructures et équipements culturels en Afrique.

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont insisté sur :

- l'importance des contenus culturels à valoriser par les infrastructures culturelles ;
- la nécessité d'intégrer la digitalisation dans une perspective de développement des industries culturelles et créatives ;
- la dotation des infrastructures culturelles en équipements performants et le renforcement des compétences de leur personnel dans les domaines techniques ;
- l'ouverture à toutes les expressions culturelles à travers l'édification de salles multifonctionnelles, le maillage territorial et le réseautage des infrastructures culturelles ;

- la nécessité d'une réflexion approfondie sur les modèles économiques et les modèles de gestion ainsi que sur la fidélisation des publics des infrastructures culturelles ;
- le renforcement de la gouvernance des infrastructures ainsi que la prise en compte de la question fondamentale de la décentralisation ;
- la nécessité de la publication de cette étude par le CERAV/Afrique.

3. Du déroulement des panels thématiques

Conformément au programme de l'atelier, les travaux se sont poursuivis, alternant communications et débats, sous la modération d'experts sollicités pour chacun des panels, notamment **M. Rémi SAGNA, M. Babacar NDIAYE, M. Francisco D'ALMEIDA, M. Michel GUERIN** et **M. Souleymane NGOM**.

3.1. Du panel 1 sur « Les infrastructures et équipements culturels dans les politiques publiques régionales et nationales en Afrique : intentions et niveau d'opérationnalisation »

Ce panel a été modéré par **M. Rémi SAGNA**, ancien Directeur de Cabinet du Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal. Il a été animé par :

- **Pr Lupwishi MBUYAMBA**, Directeur exécutif de l'OCPA ;
- **Dr Emile ZIDA**, Chef de la Division culture de la CEDEAO ;
- **Mme Fatima AIT MHAND**, Point de contact de la Convention 2005 du Royaume du Maroc ;
- **Mme Ndèye KHOUDIA DIAGNA**, Directrice des Arts du MCC du Sénégal ;
- **M. Faya François BOUROUNO**, Secrétaire général du Ministère de la Culture, du Tourisme et des Arts de la Guinée Conakry ;
- **M. Mambourou SOMA**, Directeur général des Etudes et des Statistiques Sectorielles du MCCAT du Burkina Faso.

Les présentations des panelistes ont mis en évidence :

- **l'existence d'infrastructures et d'équipements pour la création et la production culturelle et artistique** malgré des limites observables ;

- **le besoin**, dans le domaine des arts vivants, de disposer **de studios d'écriture et de création, d'enregistrement et de diffusion** dans un environnement techniquement adapté ;
- **les documents d'orientation politique adoptés au niveau régional**, notamment, notamment le **Charte de la renaissance culturelle, le Guide méthodologique de sa mise en œuvre et plus récemment, le Plan d'action révisé des industries culturelles et créatives** ainsi que d'autres documents pertinents produits sous les auspices de l'Union Africaine.

Les discussions ont porté sur la nécessité de considérer la culture comme tout autre secteur de développement des industries culturelles et créatives ; les questions relatives aux données statistiques inexistantes ou insuffisantes, au financement, à la recherche ; la problématique du respect du droit d'auteur et de la préservation des œuvres ; le renforcement des festivals des arts vivants considérés comme de véritables facteurs d'intégration.

3.2. Du panel 2 sur « Infrastructures et équipements culturels en Afrique : fonctionnement et rôle dans le développement des projets artistiques dans le spectacle vivant »

Ce panel, modéré par **M. Rémi SAGNA**, ancien Directeur de Cabinet du Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, a été animé par :

- **M. Abdoulaye KOUNDOUL**, Directeur général du Théâtre national Daniel SORANO du Sénégal ;
- **M. Attaher MAIGA**, Président du Conseil d'Administration du Fonds Maaya à Ségou ;
- **M. Mamadou Adama Bilia BAH**, Directeur des Studios Kirah de la Guinée ;
- **M. Théophile EYANGO**, Inspecteur Général au Ministère des Arts et de la Culture du Cameroun ;
- **M. Cyriaque K. NOUSSOUGLO**, Secrétaire Général de la Commission nationale pour la Francophonie et Directeur du Centre national de lecture et d'animation culturelle du Togo ;
- **M. Jacob DABOUE**, Président du Conseil d'administration du Centre national des arts du spectacle et de l'audiovisuel (CENASA).

Au cours de échanges, des performances importantes et des réalisations salutaires ont été relevées par certains responsables d'infrastructures, mais des défis restent encore à relever au regard des situations présentées pour valoriser les potentialités, accroître et promouvoir les industries culturelles et créatives.

Les échanges ont porté sur les statuts de certains types d'établissements (EPIC), le type de collaboration entre certaines institutions avec l'État et les autres acteurs culturels, l'importance des infrastructures et équipements adaptés pour les artistes et dans le cadre des réseaux, la considération portée par les gestionnaires d'infrastructures culturelles sur le droit d'auteur et les droits annexes.

3.3. Du panel 3 sur « Expériences de financement et de partenariat innovants pour le développement des infrastructures du spectacle vivant en Afrique »

Ce panel, modéré par **M. Babacar NDIAYE**, ancien Coordonnateur du PASC/UE au Bénin, a été animé par :

- **M. Alphonse TOUGOUMA**, Directeur du Fonds de développement culturel et touristique du Burkina Faso ;
- **M. Irène TASSEMBEDO**, Fondatrice de l'Ecole de Danse Irène TASSEMBEDO au Burkina Faso ;
- **M. Attaher MAIGA**, Président du Conseil d'Administration du Fonds Maaya à Ségou ;
- **Mme Marie SOMPARE**, Directrice adjointe du Centre culturel franco-guinéen.

Les interventions ont permis de partager les expériences de certains Fonds de Développement Culturel et Touristique (Fonds Maaya, fonds africain pour la culture, programme UE-ACP/AWA, Fonds pour le Développement Culturel et Touristique) dans le financement des projets de constructions et d'équipement de lieux culturels et la mobilisation des ressources pour financer les infrastructures et relever les défis de durabilité dans le secteur de la culture ; de partager l'expérience de certaines institutions créées sur fonds propres et qui ont besoin d'accompagnement de professionnels dans la recherche de financement ; de partager les expériences de partenariat à travers des dispositifs de financements innovants et adaptés.

3.4. Du panel 4 sur « **Regards critiques d'artistes et professionnels des arts de la scène sur les infrastructures et équipements culturels en Afrique : interaction pour le développement du spectacle vivant et des ICCs** »

Ce panel, modéré par **M. Francisco D'ALMEIDA**, Co-Directeur de l'ONG Culture et développement, a été animé par :

- **M. Didier AWADI**, artiste-musicien sénégalais ;
- **M. Samuel SANGWA**, Directeur Afrique de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) basée à Kigali (Rwanda) ;
- **M. Anselme SAWADOGO**, Programmateur du Festival Jazz-à-Ouaga (Burkina Faso) -
- **M. Saintrick MAYITOUKOU**, Artiste musicien, comédien, acteur, écrivain, poète, dessinateur, formateur en sonorisation.

Les interventions ont porté essentiellement sur l'insuffisance de contenus, la faiblesse des budgets, la question des instituts français, de Canal+ et de canal Olympia dans certains pays africains. Elles ont également porté sur les difficultés de gestion du droit d'auteur dans certains pays ; la possible labélisation des festivals et infrastructures ; les difficultés rencontrées par les promoteurs dans l'organisation d'évènements culturels au regard de la qualité des équipements de certaines salles (inadaptées); les salles adaptées sont généralement celles du réseau des Instituts et Centres culturels étrangers, notamment ceux français.

3.5. Du panel 5 sur « **Management et gestion des infrastructures et équipements culturels en Afrique : modèles économiques, professionnalisation et développement des publics** »

Ce panel, modéré par **M. Michel GUERIN**, Expert-consultant de l'Observatoire de politiques culturelles et de Wallonie-Bruxelles international, a été animé par :

- **M. Saintrick MAYITOUKOU**, Artiste musicien chanteur, comédien, acteur, écrivain, poète, dessinateur et formateur sonorisation ;
- **M. Anssoumane SANE**, Directeur général du Grand Théâtre Doudou Diaye Coumba Rose de Dakar ;
- **M. Dodo KONE**, Directeur général du Palais de la Culture d'Abidjan ;

- **M. Hamadou MANDE**, Président et Directeur artistique du Festival International de Théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou.

Les exposés et échanges ont abordé la problématique des formations de longues durées permettant de disposer d'équipes compétentes dans le domaine de la gestion des infrastructures ; la bonne gouvernance des infrastructures, le développement de modèles économiques adéquats; la nécessité d'un véritable dialogue entre le public et le privé, l'amélioration des conditions d'accueil dans certains établissements, ainsi que la production et la publication annuelle de données statistiques.

3.6. Du panel 6 sur « Développement des réseaux des infrastructures et équipements culturels en Afrique : expériences et perspectives »

Ce panel, modéré par **M. Souleymane NGOM**, ancien coordonnateur des Centres culturels, a été animé par :

- **M. Hamadou MANDE**, Président et Directeur artistique du Festival International de Théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou ;
- **M. Etienne LOMPO**, Directeur général de la Maison de la Culture de Bobo (Burkina Faso) ;
- **M. Attaher MAIGA**, PCA du Fonds MAAYA (Mali) ;
- **M. Birame DIOUF**, Administrateur du Monument de la Renaissance (Sénégal) ;
- **M. Cheick NDIAYE**, Directeur de la Maison de la Culture Douta SECK (Dakar).

Les panélistes ont présenté la situation des différents réseaux dans lesquels ils sont membres (Route des arts, Arts Liances, COSDI, KYA, Circuit mandingue, etc.) dans le cadre de synergies de diffusion et de circulation des acteurs et de leurs œuvres dans les villes et dans les pays. Les Échanges ont porté sur les questions de la programmation dans les institutions, de financement des réseaux, leur fonctionnement, le type de collaboration sud-sud pour leur dynamisation, les questions de mobilité, etc.

Les travaux des deux caucus qui ont fait suite aux panels ont permis de formuler des recommandations visant à engager les actions nécessaires à la

résolution des problèmes identifiés pour un développement harmonieux des infrastructures et équipements culturels en Afrique.

4. Du déroulement des travaux des caucus

Repartis en deux caucus, les participants à l'atelier ont débattu sur les différents aspects des questions soulevées au cours des deux premiers jours des travaux. Les deux blocs de questionnements ayant structuré les discussions sont les suivants :

Caucus 1 : **Quels défis, quels moyens, quelles nouvelles politiques et stratégies pour le développement des infrastructures du spectacle vivant ? Comment investir pour quels types d'infrastructures, avec quels modes de gestion ? Quels projets de formation mettre en place, avec quels acteurs et partenaires ?**

Caucus 2 :

Quelles résolutions, recommandations et/ou feuille de route pour le développement de réseaux opérationnels au service du spectacle vivant en Afrique ? Avec quels acteurs et partenaires identifiés ?

Des réflexions et discussions menées, les défis identifiés sont ceux liés aux ressources humaines, aux équipements à l'aire des plateformes numériques, à circulation et la diffusion internationales, la mise en réseau des espaces de diffusion et au financement.

Pour relever ces défis majeurs, les participants ont formulé les propositions et perspectives ci-après devant orienter nos stratégies et actions futures :

4.1. Propositions sur les mesures à prendre pour soutenir les infrastructures culturelles

Les propositions formulées par les participants sur les mesures à prendre sont des préconisations qui invitent les différentes catégories de parties prenantes à divers niveaux à :

- bâtir une vision sur le rôle et la contribution de la culture à la construction de nos sociétés et à la diversification des économies de nos pays ;
- prendre des mesures favorables à la création et à la diffusion (infrastructures, équipements et personnels qualifiés) ;
- opérationnaliser les politiques et stratégies locales, nationales et régionales dans leurs dimensions qui touchent aux infrastructures culturelles ;

- développer l'aménagement culturel des territoires et renforcer le maillage des infrastructures et veiller à ce qu'elles correspondent à nos réalités climatiques, socioéconomiques et aux attentes des parties prenantes, des créateurs et des publics ;
- repenser l'organisation et la réglementation du financement du secteur culturel en prévoyant une clé de répartition pour les infrastructures ;
- appuyer et renforcer les regroupements professionnels pour coconstruire les politiques publiques de développement des arts du spectacle ;
- mettre en place des mécanismes facilitant l'acquisition des équipements au profit des espaces de création et de diffusion ;
- élargir le maillage des corps de métiers notamment au tourisme et à la mode ;
- soutenir la maîtrise la transformation numérique des spectacles aux fins d'une plus grande diffusion.
- élaborer d'une boîte à outils pour les entrepreneurs culturels.

4.2. Des propositions concernant les moyens et stratégies

Les participants préconisent des mesures initiatives pour :

- diversifier les modes de financement, en plaidant pour le financement par le partenariat public-privé ;
- mener des plaidoyers pour le financement des infrastructures par les fonds communaux, nationaux, régionaux et internationaux ;
- encourager le développement du mécénat, du sponsoring et de la Responsabilité sociale des Entreprises (RSE) ;
- **militer en faveur de l'élaboration d'une stratégie régionale des arts vivants pour l'harmonisation des réglementations des arts vivants, cartographie et maillage des infrastructures par le biais d'un réseau sous-régionaux (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, CEAC SADEC, SENSAD, EAC, CENSAD, UMA ...)** ;
- militer en faveur de la définition d'une stratégie régionale de développement des infrastructures culturelles en Afrique ;

- rendre visible la contribution le secteur culturel à l'économie, à l'emploi et à la cohésion sociale et amplifier nos voix pour nous faire entendre par les autres secteurs.

4.3. Des propositions concernant les types d'infrastructures

A ce niveau, les échanges ont permis aux participants de retenir comme modèles à privilégier :

- Les infrastructures pluridisciplinaires ;
- Les infrastructures spécifiques dédiées aux besoins des filières spécifiques, notamment à vocation professionnalisantes ;
- Les infrastructures culturelles tenant compte d'une architecture adaptée, notamment par la conception, la restauration ou la transformation des équipements.

4.4. Des propositions concernant les modes de gestion d'infrastructures

Les modes de gestion devront tenir compte des réalités locales notamment la régie directe, la concession, la co-concession, la délégation de service public ...

4.5. Des propositions concernant les formations à envisager

Pour une meilleure professionnalisation des acteurs intervenant dans la gestion et l'animation des infrastructures culturelles, les participants ont préconisé la mise en place de dispositifs et de programmes de formations initiales, continues, diplômantes sur des sujets suivants tenant compte des besoins du marché, ainsi qu'il suit :

- Administration et gestion d'une structure culturelle ;
- Entrepreneuriat culturel ;
- Conception et gestion d'un projet culturel ;
- Organisation d'évènements culturels ;
- Développement des publics ;
- Régie son, lumière et régie générale ;
- Programmation d'un lieu culturel ;
- Représentation des professionnels ;

- Plaidoyer sur le statut d'artiste ;
- Marketing culturel ;
- Modalités de financement du secteur culturel ;
- Métiers de la mode (textile, direction artistique, back stage, etc.) ;
- Outils numériques.

Au terme des travaux, les participants ont adopté **une déclaration et une motion de remerciements**.

5. Clôture de l'atelier

La clôture de l'atelier a été articulée en trois étapes : la présentation des résultats des travaux, le discours de clôture et le cocktail. Placée sous la présidence de **M. Abdoulaye DIOP**, Ministre de la culture et de la communication de la République du Sénégal, et la co-présidence de **Mme Valérie KABORE**, Ministre de la communication, de la culture, des arts et du tourisme du Burkina Faso, la cérémonie de clôture a été présidée par **M. Habib Léon NDIAYE**, Secrétaire général du Ministère de la culture et de la communication.

Après la lecture de la synthèse des travaux, de la résolution et de la motion de remerciements, le discours de clôture a été l'occasion pour le Secrétaire général de saluer la pertinence des conclusions, d'en féliciter les participants et les experts et de traduire la disponibilité des autorités gouvernementales à accompagner leur mise en œuvre.

Avant de déclarer l'atelier clos, il a souhaité bon retour aux participants dans leurs pays respectifs et ce, après le lancement des activités de la 14^{ème} édition de la Biennale de l'art contemporain africain, édition en prélude de laquelle l'atelier est organisé. Un cocktail et des prestations musicales en live ont marqué la fin de l'atelier régional de Dakar dans la convivialité.

Fait à Dakar le 18 mai 2022

LES RAPPORTEURS



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, sous l'égide de l'UNESCO



Atelier régional sur les infrastructures et équipements
du spectacle vivant en Afrique, du **16 au 18 mai 2022**
à **Dakar** (République du Sénégal).

DECLARATION DE DAKAR

Les **16, 17 et 18 mai 2022**, s'est tenu à **Dakar (République du Sénégal)**, l'atelier régional sur **le fonctionnement la gestion des infrastructures et équipements des arts du spectacle vivant en Afrique**, organisé par le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique), Centre de catégorie 2 de l'UNESCO basé à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso.

Placé sous la co-présidence de **Monsieur Abdoulaye DIOP**, Ministre de la Culture et de la Communication de la République du Sénégal, et de **Madame Valérie KABORE**, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso ainsi que le parrainage de **Monsieur Youssou NDOUR**, Ministre Conseiller auprès de **Son Excellence Monsieur le Président de la Présidence de la République du Sénégal**, cette rencontre régionale de Dakar a regroupé plus de **cinquante experts, professionnels et artistes** venus de 15 pays africains (à savoir du **Burkina Faso**, du **Cameroun**, du **Congo-Brazza**, de la **Côte d'Ivoire**, du **Gabon**, de la **Guinée-Conakry**, du **Mali**, du **Maroc**, du **Mozambique**, du **Niger**, du **Nigéria**, de la **RDC**, du **Rwanda**, du **Sénégal**, et du **Togo**) et de deux pays européens (à savoir de la **Belgique** et de la **France**).

Considérant l'état des lieux en Afrique des infrastructures culturelles en général et en particulier celles du spectacle vivant présenté et examiné lors des travaux de l'atelier ;

Reconnaissant la place stratégique que les infrastructures socioculturelles de formation aux métiers du spectacle, ainsi que les espaces publics jouent tant sur la structuration des métiers du spectacle vivant en Afrique et dans le monde, sur la capacité des artistes et opérateurs culturels à interagir et à co-produire avec des partenaires locaux et internationaux que sur l'accès à une diversité d'expressions culturelles pour toutes les couches de populations ;

Notant avec satisfaction l'amélioration de la prise en compte d'un besoin d'aménagement culturel des territoires à travers les politiques de décentralisation dans nombre de pays africains ;

Considérant la faible prise en compte de la réalisation, de la réhabilitation, de l'entretien des infrastructures culturelles dans les référentiels, plans de développement, stratégies et politiques aux niveaux régional, sous-régional et national ;

Considérant la quasi inexistence d'opportunités de soutien ou d'incitation à l'investissement dans la réalisation d'infrastructures culturelles privées au sein des Etats africains ;

Déplorant la faiblesse de la part réservée à la culture dans les budgets nationaux des Etats en Afrique ;

Forts des expériences de bonnes pratiques et des exemples de succès dans la vie des infrastructures culturelles en termes de modes de gestion, de fonctionnement, de modèles économiques ; développement des publics, de management, d'adaptation en termes d'équipements, d'architectures, de professionnalisation, d'initiatives de mutualisation et de réseautage, de financements innovants ;

Reconnaissant l'importance des infrastructures culturelles dans le développement de véritables industries culturelles et créatives, en tenant compte de besoins de l'ensemble des maillons de leurs chaînes de valeur ;

Réaffirmant notre adhésion et notre engagement en faveur de la mise en œuvre des instruments normatifs internationaux de la culture, notamment la Convention 2005 de l'UNESCO, la Charte de la renaissance culturelle africaine et l'agenda 2063 de l'Union Africaine ;

Préoccupés par l'impérieuse nécessité de faire de la culture et des arts, les piliers de la croissance et du développement durable, les meilleurs instruments de la résilience et de régénérescence d'espoir de la jeunesse, dans un monde en proie à des phénomènes déstabilisants telle la pandémie de la covid-19 et l'insécurité croissante due à la montée de l'extrémisme violent ;

Souscrivant à la réflexion du Pr Joseph KI-ZERBO qui stipule que *la culture sans infrastructures n'est que vent qui passe* ;

Considérant l'existence en Afrique de réseaux mettant en lien les infrastructures et équipements culturels au niveau national, sous régional et continental notamment : RICADIA, ARTERIAL NETWORK, REFAT, RECAO, REDAO, ROUTE DES ARTS, COSDI, ARTS-LIANCES, MAYA, KYA, CIRCUIT MANDING, CARVANE CULTURELLE POUR LA PAIX, AFRIKAYNA, ON MARCHE, ADAFEST, etc. ;

Considérant que la plupart de ces réseaux rencontrent des difficultés de fonctionnement, de financement, de gouvernance et sont confrontés à l'émiettement et au cloisonnement ;

Considérant la nécessité d'œuvrer à une meilleure structuration pour un développement optimum et une efficacité de ces réseaux ;

Considérant la nécessité d'œuvrer à la construction d'une vie culturelle dynamique favorable au développement de la création, la production et la mobilité des artistes et des arts africains ;

Nous, participants à l'atelier régional et signataires de la présente
DECLARATION DE DAKAR,

A. Prenons la ferme résolution et l'engagement de :

- Contribuer à la mise en œuvre de la Charte de la renaissance culturelle africaine en vue de la construction de l'Afrique que nous voulons, notamment par des initiatives visant :
- Œuvrer à l'actualisation des politiques et stratégies nationales de la culture, aux fins de prendre en compte des mesures incitatives en faveur de la réalisation d'infrastructures adaptées aux besoins de la décentralisation et au développement durable des villes et des territoires, notamment ruraux ;
- Collaborer pour renforcement de nos réseaux d'espaces de création et de diffusion du spectacle vivant grâce au développement d'une synergie autour de programmes pertinents, réalistes en faveur de la circulation des artistes et de leurs produits en Afrique ;
- Faciliter l'ouverture de nos réseaux à tous les infrastructures et équipements culturels au niveau national, sous-régional et régional, l'amélioration de leur visibilité et l'adoption d'une bonne gouvernance ;

- Renforcer la promotion des expressions culturelles africaines dans le monde et des autres cultures en Afrique, dans une optique d'ouverture et de dialogue des cultures, centrée entre autres sur le développement des publics dès leur plus jeune âge ;
- Promouvoir l'égalité de genre dans les programmations culturelles des salles et des événements, dans leur direction ainsi que dans les formations aux métiers du spectacle vivant ;
- Promouvoir la diversité linguistique et du patrimoine matérielle et immatériel notamment dans ses liens avec les arts du spectacle ;

Donnons mandat au CERAV/Afrique avec son réseau de partenaires d'en assurer la mise en œuvre.

B. Recommandons aux Gouvernements des Etats africains de :

- Mettre en place de programmes de formations correspondant à tous les maillons de la chaîne de valeurs des infrastructures culturelles notamment en ce qui concerne les métiers de la production, de la diffusion, de l'administration ainsi des métiers techniques ;
- Créer les conditions d'une meilleure interaction entre les secteurs public et privé, en tenant compte des spécificités des filières culturelles et créatives ;
- Adopter une réglementation favorisant le développement du mécénat et du sponsoring culturel (de particuliers et d'entreprises), ainsi que des mesures de défiscalisation en faveur de l'investissement privé dans la réalisation et le fonctionnement d'espaces culturels ;
- Prendre des mesures de soutien à la mobilité et à la co-production, pour assurer une viabilité des réseaux au niveau national et international ;
- Soutenir le développement des réseaux culturels, notamment de salles, dans le cadre de la coopération bilatérale à travers les Commissions mixtes et dans le cadre de la coopération multilatérale à travers les instances y afférentes ;
- Soutenir l'éducation artistique et culturelle favorisant l'émergence de nouveaux talents (F/H) et le développement de publics avertis, capables d'apprécier les contenus culturels locaux et étrangers ;
- Prendre systématiquement en compte les équipements socio-culturelles (y compris d'espaces dédiés à l'information et à l'innovation comme les tiers-lieux), dans les plans d'investissement en infrastructures et d'aménagement des territoires, en veillant à réaliser des études de faisabilité et à déterminer les conditions d'un soutien au fonctionnement de ces équipements, par divers moyens ;

- Réduire les taxes à l'importation de matériel et équipements pour le spectacle vivant et faciliter l'exportation de produits et services du Continent, notamment en profitant des dispositions liées au traitement préférentiel prévues à l'article 17 de la Convention de 2005 de l'UNESCO ;
- Améliorer la couverture internet sur l'ensemble de leurs territoires afin de garantir un accès équitable des populations et des acteurs culturels aux opportunités d'apprentissage et de visibilité, de mise en réseau offertes par le numérique ;
- Améliorer la prise en compte de la culture dans leurs plans de mise en œuvre des Objectifs de développement durable, en particulier en lien avec les ODD 1, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 13, 16 et 17.

C. Recommandons aux organisations régionales et sous-régionales, (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, CEEAC, SADEC, OIC, UA...) de :

- Définir des stratégies régionales de soutien au développement des infrastructures et réseaux de spectacle vivant à dimension sous-régionale et régionale correspondant aux réalités de chacune de ces entités ;
- Favoriser la coopération internationale au sein et à l'extérieur du Continent en accord avec leurs états membres, notamment par la mise en place de fonds conjoints ;
- Poursuivre et renforcer le soutien technique et financier aux organisations culturelles, aux réseaux et acteurs culturels africains ;
- Développer des mécanismes et mesures de soutien à la mobilité, de co-production et de diffusion pour assurer une viabilité des réseaux aux niveaux régional et international, promouvant en même temps une diversité d'expressions culturelles et d'acteurs bénéficiant de ces dispositifs de soutien ;
- Prendre des dispositions pour favoriser la libre circulation des œuvres, des artistes et des professionnels de la culture en Afrique ;
- Faciliter l'obtention de visas pour les artistes et opérateurs culturels dans le cadre de la coopération internationale et du dialogue avec les organisations régionales et internationales partenaires.

D. Recommandons aux Organisations internationales financiers et aux Partenaires techniques et financiers de :

- Mettre en place des dispositifs et des mécanismes de financements qui répondent aux réels besoins des acteurs culturels africains, par un dialogue structuré avec ces bénéficiaires ;
- Apporter aux réseaux des infrastructures et équipements culturels africains un soutien structurant sur la base de programmes pluriannuels ;
- Participer au renforcement des capacités des acteurs culturels africains en matière d'accès aux financements avec l'implication de l'expertise africaine ;
- Faciliter l'intégration de la culture et des infrastructures culturelles dans la prochaine programmation des Objectifs de Développement Durable, notamment par la négociation en vue de l'obtention d'un Objectif dédié à la culture et à ses secteurs.

E. Recommandons aux collectivités territoriales de :

- Entretenir et doter d'un budget de fonctionnement les infrastructures et les espaces (y compris publics) de production et diffusion d'expressions culturelles et créatives ;
- Intégrer systématiquement dans les plans de développement locaux la culture, comme secteur et comme enjeu transversal de l'action publique ;
- Investir dans la réhabilitation, la construction et l'équipement d'espaces de création et diffusion notamment pluridisciplinaires en dialogue avec les opérateurs et les populations ;
- Soutenir financièrement ou de toute autre manière l'initiative privée sur les territoires en matière de spectacle vivant selon des critères de diversification de l'offre, accessibilité, respect des droits culturels et humains ;
- Accompagner la structuration et la mise en réseau des opérateurs sur les territoires.

F. Recommandons au CERAV/Afrique, avec le soutien ses partenaires, de :

- Réaliser une cartographie des lieux et des réseaux des infrastructures et équipements culturels africains dans le domaine des arts du spectacle ;

- Elaborer des outils d'information, de partage des connaissances, et d'auto-évaluation tels que les indicateurs de performance pour les réseaux et les espaces culturels (publics ou privés) ;
- Œuvrer à l'élaboration d'une boîte à outils pour les entrepreneurs culturels africains, notamment par l'analyse et la mise en commun d'informations et outils déjà existants ;
- Mettre en place des cadres de concertations et d'échanges entre les réseaux africains et entre ceux-ci et des structures ou réseaux en dehors du continent ;
- Assurer l'appui-conseil auprès des États pour le développement des politiques d'infrastructures et équipements culturels africains, en particulier avec le soutien de l'OCPA et des organisations et institutions spécialisées concernées.
- Identifier des financements pour la réalisation des recommandations ci-supra avec l'appui des membres du CERAV/Afrique et des réseaux volontaires ;
- Promouvoir les résultats de l'atelier de Dakar, à travers des instances événements internationaux.

Enfin, et pour le suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations contenues dans la présentation déclaration, préconisons :

- **Un plaidoyer en vue d'une meilleure reconnaissance du travail mené par CERAV/Afrique avec le soutien de ses partenaires, et à cet effet, l'obtention d'un statut d'observateur auprès de l'Union Africaine**, à l'effet de renforcer son action dans la contribution à l'impulsion d'une dynamique régionale en matière de réseautage et de partage d'expériences sur les problématiques du secteur culturel africain ;
- L'analyse des initiatives dispositifs existants en vue d'une meilleure synergie et de développement de réseaux au niveau régional, au bénéfice d'un renforcement des capacités managériales et techniques adapté aux besoins d'un meilleur fonctionnement des espaces de création et de diffusion, et en particulier pour l'industrie des arts de la scène.

Fait à Dakar, le 18 mai 2022

LES PARTICIPANTS



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



Atelier régional sur les infrastructures et équipements
du spectacle vivant en Afrique, du **16 au 18 mai 2022**
à **Dakar** (République du Sénégal).

MOTION DE REMERCIEMENTS

Du **16 au 18 mai 2022** s'est tenu à **Dakar (République du Sénégal)** l'atelier régional sur le **fonctionnement et la gestion des infrastructures et équipements des arts du spectacle vivant en Afrique**, organisé par le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique), Centre de catégorie 2 de l'UNESCO basé à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.

Placée sous la co-présidence de **Monsieur Abdoulaye DIOP**, Ministre de la Culture et de la Communication de la République du Sénégal et de **Madame Valérie KABORE**, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso ainsi que le parrainage de **Monsieur Youssou NDOUR**, Ministre Conseiller auprès de **Son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal**, cette rencontre régionale de Dakar a regroupé plus de **cinquante experts, professionnels et artistes** venus de 16 pays africains (à savoir, le **Burkina Faso**, le **Cameroun**, le **Congo-Brazza**, la **Côte d'Ivoire**, le **Gabon**, la **république de Guinée**, le **Mali**, le **Maroc**, le **Mozambique**, le **Niger**, le **Nigéria**, la **République Démocratique du Congo**, le **Rwanda**, le **Sénégal**, et le **Togo**) et des experts de deux pays européens (à savoir la **Belgique - Fédération de la Wallonie Bruxelles** - et la **France**).

Nous, participants au présent atelier régional de Dakar, satisfaits des conditions matérielles d'organisation de la rencontre, tenons à exprimer notre profonde reconnaissance :

1. Au **Gouvernement de la République du Sénégal**, pour sa grande hospitalité légendaire, notamment pour l'accueil de notre rencontre, le soutien financier accordé à l'organisation, les bienveillantes dispositions prises à divers niveaux pour en garantir le succès ainsi que la grande disponibilité manifestée des autorités notamment par la présidence et le parrainage assurés respectivement par **Monsieur Abdoulaye DIOP**,

Ministre de la culture, et de la communication, et **Monsieur Youssou NDOUR**, Ministre Conseiller auprès du Président de la République du Sénégal ;

2. Au **Gouvernement du Burkina Faso**, notamment à **Madame Valérie KABORE**, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, pour le soutien financier ainsi que toutes les facilités accordées au CERAV/Afrique dans la cadre de la préparation de cet atelier régional de Dakar ;
3. **Aux Ministères chargés de la culture et aux gouvernements des pays invités**, pour les sollicitudes ayant permis de faciliter le transport international de leurs représentants ;
4. A l'**Organisation internationale de la Francophonie (OIF)** basée à Paris, pour son soutien financier à l'organisation de l'atelier ;
5. A **Wallonie Bruxelles international (WBI) et à l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie Bruxelles**, pour sa contribution financière à l'organisation de l'atelier ;
6. A la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**) basée à **Abuja (Nigéria)**, pour son soutien technique et logistique à l'organisation de cet l'atelier ;
7. A l'**ONG Culture et Développement** pour sa contribution technique et financière à l'organisation de l'atelier ;
8. A l'**UNESCO**, notamment au **Bureau régional multisectoriel pour l'Afrique de l'Ouest Sahel (BREDA)**, basé à Dakar (République du Sénégal), pour sa contribution financière à la tenue du présent atelier ;
9. A l'**Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA)**, basé à Maputo (Mozambique) et au **CELTHO-UA** basé à Niamey (République du Niger), pour les contributions multiformes qui ont permis le succès de l'atelier régional de Dakar.
10. Enfin, nos remerciements vont au **Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique)**, pour la clairvoyante vision et les efforts déployés dans la mobilisation des Etats, des partenaires et des experts, qui ont permis la réalisation avec succès du projet de ce sixième atelier régional à Dakar.

Fait à Dakar, le 18 mai 2022
LES PARTICIPANTS



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, sous l'égide de l'UNESCO

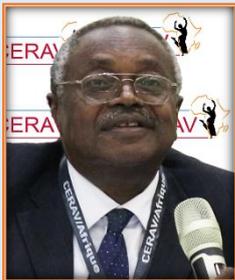
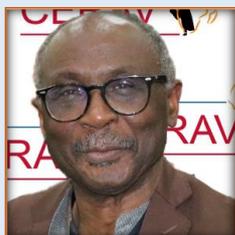
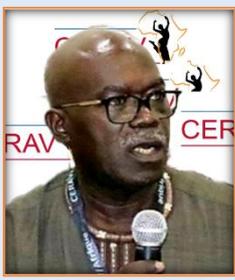


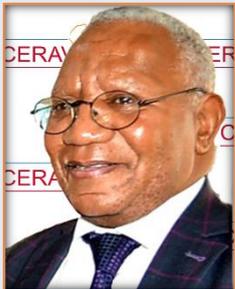
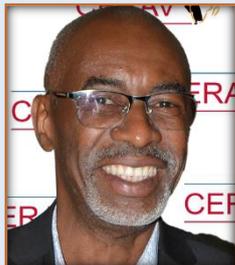
ATELIER REGIONAL SUR
LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
DES ARTS DU SPECTACLE VIVANT EN AFRIQUE
(16 AU 18 MAI 2022)

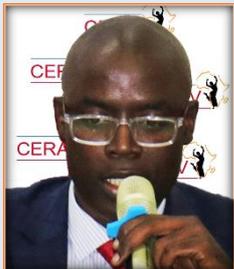
TROMBINOSCOPE
DES PARTICIPANTS & EXPERTS

MAI 2022

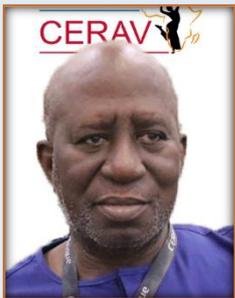
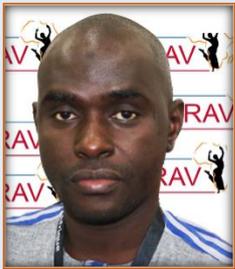


	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
1	 <p>Pr Lupwishi MBUYAMBA</p>	<p>Directeur Exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) (Maputo, Mozambique)</p>	<p>+258 84 871 4799 l.mbuyamba@gmail.com</p>
2	 <p>M. Francisco D'ALMEIDA</p>	<p>Co-directeur de l'ONG internationale Culture et Développement (Grenoble, France)</p>	<p>+33 6 07 06 24 20 ajf.dalmeida@culture-developpement.asso.fr</p>
3	 <p>Pr Prosper KOMPAORE</p>	<p>Directeur fondateur de l'Atelier Théâtre Burkinabé (ATB), Président du Conseil scientifique et culturel du CERAV/Afrique (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 20 63 95 proskom@atb.bf</p>
4	 <p>M. Rémi SAGNA</p>	<p>Expert en politiques culturelles, Ancien Directeur de Cabinet du Ministère de la Culture et de la Communication. (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 384 21 35 remisagna@hotmail.com</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
5	 <p>SEM. Pr Jean-Luc AKA-EVY</p>	<p>Ambassadeur de la République du Congo au Sénégal (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 78 148 50 50</p>
6	 <p>M. Abdoulaye KOUNDOUL</p>	<p>Directeur général du Théâtre National Daniel SORANO (TNDS) (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 635 52 46 akoundoul@gmail.com</p>
7	 <p>Dr Hamadou MANDE</p>	<p>Président et Directeur artistique du Festival International de Théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 22 42 12 mandehama@gmail.com</p>
8	 <p>M. Luc MAYITOUKOU</p>	<p>Expert – Consultant Directeur de Zhu Culture (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 650 63 18 zhu.culture@yahoo.fr</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
9	 <p>M. François BOUDA</p>	<p>Consultant – Co-directeur de Sankhof Arts Productions (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 64 89 35 45 francois.bouda@hotmail.com</p>
10	 <p>Dr Jacob DABOUE</p>	<p>Président du conseil d'administration du Centre national des arts du spectacle et de l'audiovisuel (CENASA) (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 21 61 40 jacobdaboue@hotmail.fr</p>
11	 <p>M. Alphonse TOUGOUMA</p>	<p>Directeur général du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 24 66 65 tougouma10@yahoo.fr</p>
12	 <p>M. Cheick NDIAYE</p>	<p>Directeur de la Maison de la Culture Douta SECK (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 552 06 28 cheksaliou@gmail.com</p>

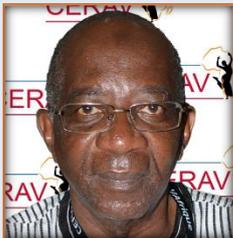
	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
13	 <p>M. Etienne LOMPO</p>	<p>Directeur général Maison de la Culture Mgr Anselme Tatianma Sanou, Président du REDAO (Bobo-Dioulasso, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 24 14 59 yemboinilompo@yahoo.fr</p>
14	 <p>M. Mambourou SOMA</p>	<p>Directeur général des études et des statistiques sectorielles du Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 55 72 55 06 somam_05@yahoo.fr</p>
15	 <p>Mme Irène TASSEMBEDO</p>	<p>Danseuse, chorégraphe et actrice Directrice du Grin des arts vivants et du FIDO (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+33 664295686 tassebedoirene@yahoo.fr</p>
16	 <p>M. Anselme SAWADOGO</p>	<p>Programmateur du Festival « Jazz à Ouaga » (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 26 28 03 a.sawadogo@apefe.org</p>

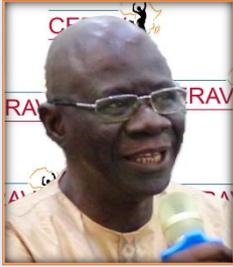
	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
17	 <p>M. Telesphore BATIONO</p>	<p>Président de la Conférence nationale de la Culture (CNC) (Ouagadougou, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 22 84 84 artistesdistribution@yahoo.fr</p>
18	 <p>M. Dodo KONE</p>	<p>Directeur général du Palais de la Culture d'Abidjan (Abidjan, Côte d'Ivoire)</p>	<p>+225 07 07 092 204 konedodo@yahoo.fr</p>
19	 <p>M. Attaher MAIGA</p>	<p>Président du Conseil d'administration du Fonds Maaya (Ségou, Mali)</p>	<p>+223 76 16 14 00 dtamaiga@yahoo.fr</p>
20	 <p>M. Abdoulaye DIOMBANA</p>	<p>Directeur général du Palais de la Culture Amadou Hampâté Ba (Bamako, Mali)</p>	<p>+223 76 47 64 85 adiombana@yahoo.fr</p>

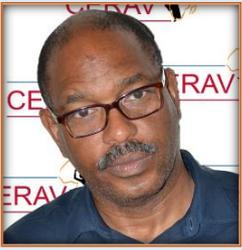
	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
21	 <p>Dr Damien PWONO</p>	<p>Directeur général de l'Institut National des Arts (INA) (Kinshasa, RDC)</p>	<p>+243 821981686 dpwono@gmail.com</p>
22	 <p>Dr Emile ZIDA</p>	<p>Chef de la Division Culture / CEDEAO (Abuja, Nigeria)</p>	<p>+234 812 122 87 86 emilezida@gmail.com</p>
23	 <p>M. Yves Komi TUBLU</p>	<p>Coordonnateur du Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO-UA) (Niamey, Niger)</p>	<p>+227 89 81 14 74 tublik@africa-union.org</p>
24	 <p>M. Michel SABA</p>	<p>Délégué général du CERAV/Afrique (Bobo-Dioulasso, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 28 33 55 michel.saba@gmail.com</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
25	 <p>M. Michel GUERIN</p>	<p>Expert pour l'Observatoire des politiques culturelles et Wallonie Bruxelles International (OPC/MFWB & WBI) (Bruxelles, Belgique)</p>	<p>+32 477 72 85 25 michel.querin@cfwb.be</p>
26	 <p>M. Samuel SANGWA</p>	<p>Directeur Afrique de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) (Kigali, Rwanda)</p>	<p>+250 788 453 846 samuel.sangwa@cisac.org</p>
27	 <p>Mme Fatima AIT MHAND</p>	<p>Point de contact Convention 2005, membre du Conseil d'Administration du CERAV/Afrique (Royaume du Maroc)</p>	<p>+212 661 23 10 58 amhandfatima@gmail.com</p>
28	 <p>Mme Marie SOMPARE</p>	<p>Directrice adjointe du Centre Culturel franco-guinéen (CCFG) (Conakry, Guinée)</p>	<p>+224 628 275 139 marieboiro47@gmail.com</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
29	 <p>M. Adama BILIA BAH</p>	<p>Directeur des Studios Kirah (Conakry, Guinée)</p>	<p>+224 621 00 69 02 dq@lamusegn.org</p>
30	 <p>M. Kodjo Cyriaque K NOUSSOUGLO</p>	<p>Secrétaire Général de la Commission nationale / Directeur du Centre national de lecture et d'animation culturelle (Lomé, Togo)</p>	<p>+228 90974464 kcnoussouglo@yahoo.fr</p>
31	 <p>M. Cire CISSE</p>	<p>Direction des Arts/ Ministère de la Culture et de la Communication/Dakar (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 545 63 08 cirecisse@hotmail.com</p>
32	 <p>M. Ousmane BANGRE</p>	<p>Directeur de la planification, des études et de la formation (DPEF) du CERA/Afrique (Bobo – Dioulasso, Burkina Faso)</p>	<p>+226 70 08 29 18 bangrosse2015@gmail.com</p>

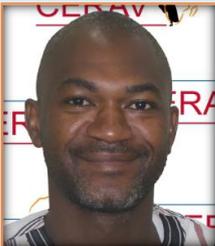
	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
33	 <p>M. Didier AWADI</p>	<p>Artiste-musicien sénégalais (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 639 69 69</p>
34	 <p>M. Saintrick MAYITOUKOU</p>	<p>Artiste musicien chanteur, comédien, acteur, écrivain, poète, dessinateur, formateur en sonorisation/Dakar (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 642 78 26 saintrick@gmail.com</p>
35	 <p>M. Birame Mbarou DIOUF</p>	<p>Administrateur Général du Monument de la Renaissance Africaine/Dakar (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 949 21 82 birambarou1@yahoo.fr</p>
36	 <p>M. Moustapha TAMBADOU</p>	<p>Expert en politiques culturelles Ancien Secrétaire général de la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 803 63 45 mtambadou@hotmail.com</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
37	 <p>M. Babacar NDIAYE</p>	<p>Ancien Coordonnateur du PASC/UE au Bénin (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 630 97 77 babndiay@yahoo.fr</p>
38	 <p>M. Théophile EYANGO</p>	<p>Inspecteur Général au Ministère des Arts et de la Culture (Yaoundé, Cameroun)</p>	<p>+237 696111336 theophileeyango@yahoo.fr</p>
39	 <p>Pr Meissa Ndiaye BEYE</p>	<p>Ancien Expert à l'UNESCO-BREDA, Ancien adjoint au maire et Conseiller à la culture/ville de Rufisque (Rufisque, Sénégal)</p>	<p>+221 77 658 20 05 meissa.beye@gmail.com</p>
40	 <p>M. Ansoumane SANE</p>	<p>Directeur général du Grand Théâtre National Doudou Ndiaye Rose de Dakar (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 605 35 73 ansou1012@yahoo.fr</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
41	 <p>M. Germain COLY</p>	<p>Directeur de la Cinématographie et de la Coopération/Ministère de la culture et de la communication (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 513 73 68 germaincoly701@hotmail.com</p>
42	 <p>Mme Rokhaya NIANG</p>	<p>Actrice et Réalisatrice de cinéma (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 635 80 15 larokhaya@yahoo.fr</p>
43	 <p>M. Daniel GOMES</p>	<p>Président Association des Musiciens du Sénégal (AMS) (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 537 40 71 daniel.oriazul@gmail.com</p>
44	 <p>M. Placide TSHIBANDA</p>	<p>Jeux de la Francophonie (Kinshasa, RDC)</p>	<p>+243 812853884 d.tshibanda1@gmail.com</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
45	 <p>Mme Daba SARR</p>	<p>Présidente de l'Association sénégalaise Tringa Musiques et Développement, Directrice du festival Africa Fête (Sénégal)</p>	<p>+221 77 551 48 10 dabasarr@africafete.com</p>
46	 <p>M Faya François BOUOUNO</p>	<p>Secrétaire général du Ministère de la Culture, du Tourisme et des Arts (Conakry, Guinée)</p>	<p>+224 626 94 16 22 ffbououno@gmail.com</p>
47	 <p>M. Georges Denis DIATTA</p>	<p>Directeur du Centre Culturel Régional de Tambacounda (CCR/TC) (Tambacounda, Sénégal)</p>	<p>+221 77 643 13 27 georges.diatta@culture.gouv.sn georgesdiatta@gmail.com</p>
48	 <p>M. Jonas KUMAKINGA NGWES</p>	<p>Jeux de la Francophonie (Kinshasa, RDC)</p>	<p>+243 815101819 jonaskumakinga80@gmail.com</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
49	 <p>Mme Ndèye KHOUDIA DIAGNE</p>	<p>Directrice des Arts / Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 650 23 25 khoudiadiagne@yahoo.fr</p>
50	 <p>M. Souleymane NGOM</p>	<p>Expert, ancien Coordinateur des Centres culturels régionaux (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 244 77 03 souleymane.ngom@gmail.com</p>
51	 <p>M. Louis NDIOME</p>	<p>Direction des Arts / Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 563 02 74 loundiome@yahoo.fr</p>
52	 <p>M. Edmond Victor KAMBY</p>	<p>Direction de la Francophonie au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 316 99 04 edmondkamby4@yahoo.fr</p>

	PRENOMS & NOM	QUALITE/STRUCTURE/PAYS	CONTACTS
53	 <p>M. Amadou Lamine KERE</p>	<p>Direction des arts/ Ministère de la Culture et de la Communication (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 439 52 27 laminekere@yahoo.com</p>
54	 <p>Mme Fatou NDAO MBAYE</p>	<p>Cinéaste, journaliste (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 383 00 00 mbayefatoundao@gmail.com</p>
55	 <p>Mme Khadidiadou DIALLO</p>	<p>Direction des Arts / Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) (Dakar, Sénégal)</p>	<p>+221 77 402 65 05 khadijadio@gmail.com</p>
56	 <p>M. Isaac COMPAORE</p>	<p>Agent comptable du CERAV/Afrique (Bobo – Dioulasso, Burkina Faso)</p>	<p>+226 76 14 14 18 compaorissac@yahoo.fr</p>
57	 <p>M. Boukary SAWADOGO</p>	<p>Ingénieur du Cinéma et de l'audiovisuel au CERAV/Afrique (Bobo – Dioulasso, Burkina Faso)</p>	<p>+226 76 93 20 60 bsawadogo662@gmail.com</p>